

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF CHF Hedged Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

ACTION ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **167,03 (CHF)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **2 820,15 (millions CHF)**
Code ISIN : **FR0012399731**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence :
**100% EURO STOXX 50 NET RETURN DAILY
HEDGED CHF**
Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**
Date de la première VL : **19/05/2015**
VL de lancement : **100,00 (CHF)**

Objectif d'investissement

Le AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF CHF Hedged Acc est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence EURO STOXX 50 Net Return EUR, compensé de l'impact des fluctuations quotidiennes de la devise de l'indice par rapport au CHF. La classe d'actions couverte en CHF est dotée d'un mécanisme de couverture de change quotidien simple intégré au produit d'investissement, une solution de gestion du risque de change efficace pour les investisseurs en CHF.

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



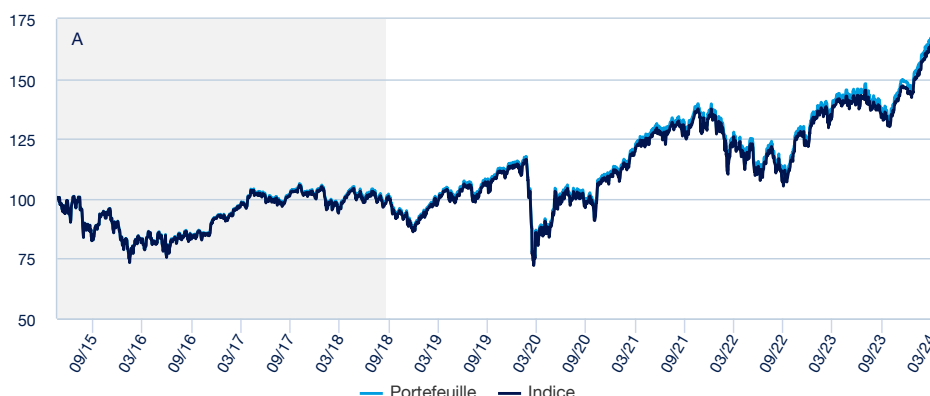
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



A : Jusqu'au 20/09/2018, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP - LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds le 20/09/2018.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/02/2024	3 mois 29/12/2023	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	10 ans -
Portefeuille	12,34%	4,17%	12,34%	18,55%	36,53%	68,00%	-
Indice	12,35%	4,20%	12,35%	18,35%	35,82%	66,37%	-
Ecart	0,00%	-0,02%	0,00%	0,20%	0,71%	1,63%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	20,18%	-9,40%	23,44%	-2,78%	28,17%	-11,96%	8,95%	3,53%	-	-
Indice	20,02%	-9,49%	23,12%	-2,98%	27,90%	-12,19%	8,70%	3,33%	-	-
Ecart	0,16%	0,09%	0,32%	0,19%	0,27%	0,24%	0,25%	0,20%	-	-

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	12,67%	16,27%	19,33%
Volatilité de l'indice	12,69%	16,28%	19,35%
Tracking Error ex-post	0,19%	0,22%	0,20%
Ratio de sharpe	1,43	0,63	0,28

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'indice EURO STOXX 50 Net Return EUR est composé des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro. Ces valeurs sont sélectionnées pour leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur représentativité sectorielle. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur économique reflétant au maximum la structure économique de la zone Euro. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.stoxx.com.

Caractéristiques (Source : Amundi)

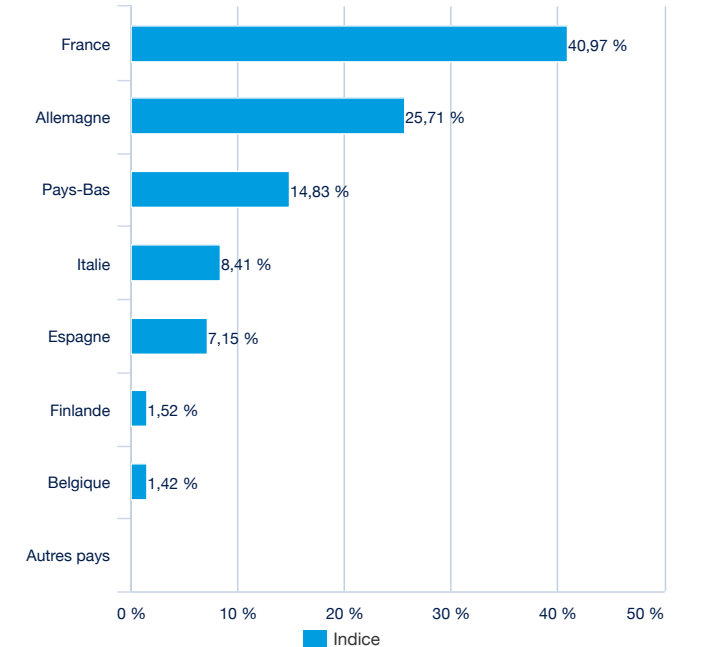
Classe d'actif : **Action**
Exposition : **Zone Euro**

Nombre de valeurs : **50**

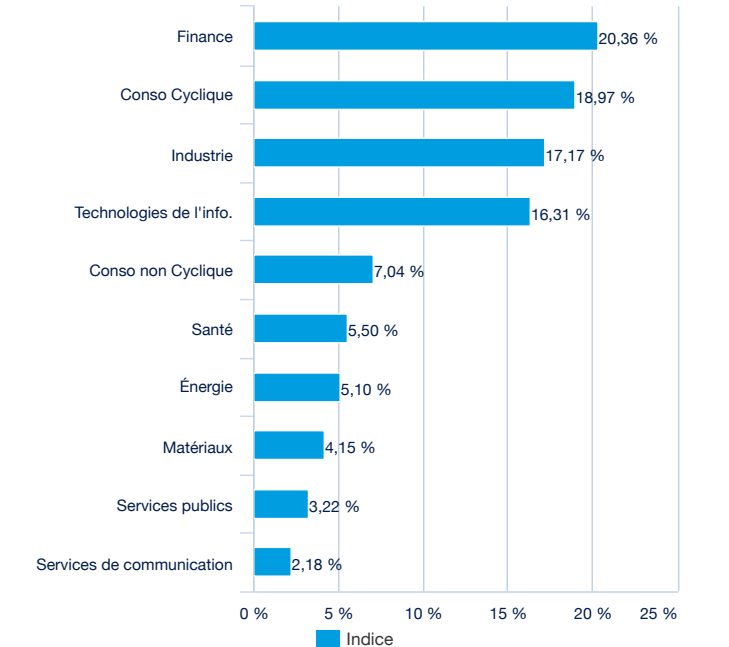
Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
ASML HOLDING NV	9,19%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	6,01%
SAP SE / XETRA	5,48%
TOTALENERGIES SE PARIS	4,24%
SIEMENS AG-REG	3,71%
SCHNEIDER ELECT SE	3,36%
ALLIANZ SE-REG	3,05%
L OREAL	2,96%
SANOFI	2,92%
AIR LIQUIDE SA	2,83%
Total	43,75%

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTION ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Date de création de la classe	20/09/2018
Date de la première VL	19/05/2015
Devise de référence de la classe	CHF
Classification AMF	Actions pays zone Euro
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0012399731
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,24% (prélevés) - 31/10/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Octobre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Six Swiss Exchange	9:00 - 17:30	CHF	MSEC	MSEC SW	MSECIV	MSEC.S	MSECIV

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
UNITED KINGDOM (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
UNITED KINGDOM (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info@amundiETF.com

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

ACTION ■

Fournisseurs d'indices

STOXX et ses concédants n'ont pas d'autre lien avec le détenteur de licence que la licence qui a été attribuée pour l'indice EURO STOXX® Banks Index et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec le LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF et ses concédants :

- ne font aucune déclaration de garantie quant à l'opportunité d'une transaction sur les actions du LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF qu'ils s'abstiennent également de vendre et de promouvoir ;
- ne délivrent aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne le LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF ou quelque autre titre que ce soit ;
- ne peuvent être tenus pour responsables ni débiteurs d'une quelconque obligation au titre de l'émission, du nombre ou du prix des actions du Compartiment, et ne prendront aucune décision à cet égard ;
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation du LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF ;
- Ne sont pas tenus de prendre en considération les besoins du LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF ou de ses détenteurs d'actions pour déterminer, composer ou calculer l'indice EURO STOXX 50® Index.

STOXX et ses concédants déclinent toute responsabilité relative au LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF. Plus particulièrement, STOXX et ses concédants n'accordent aucune garantie de quelque sorte que ce soit, expresse ou implicite, concernant :

- Les résultats devant être obtenus par le LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF, le détenteur d'actions du LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF ou toute personne impliquée dans l'utilisation de l'indice EURO STOXX 50® Index et des données incluses dans EURO STOXX 50® Index ;
- L'exactitude ou l'exhaustivité de l'indice EURO STOXX 50® Index et des données qu'il contient ;
- La négociabilité de l'indice EURO STOXX 50® Index et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière.

STOXX et ses concédants ne peuvent être tenus pour responsables de quelque erreur, omission ou interruption que ce soit dans l'indice EURO STOXX® Banks Index ou les données qu'il contient. En aucun cas STOXX ne sera tenu pour responsable d'une perte économique, quelle qu'elle soit, y compris toute perte indirecte, même si STOXX a connaissance d'un tel risque. Le contrat de licence entre Lyxor International Asset Management et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des détenteurs d'actions du LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF ou de tiers.

Avertissement

Le fonds présente un risque de perte en capital non mesurable. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Pour plus de détails concernant les risques et avant tout investissement, consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») et le prospectus de ce fonds, disponibles en français sur simple demande ou sur le site amundiETF.fr. Les informations contenues dans ce document sont issues de sources considérées comme fiables. Amundi ne peut cependant en garantir l'exactitude et se réserve la possibilité de modifier à tout moment les analyses présentées ci-avant. Ce document non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente portant sur le fonds mentionné, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des fonds sont disponibles sur amundiETF.com. La valeur liquidative indicative est publiée par les bourses. Les parts des Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des parts et reçoivent moins que la valeur liquidative actuelle à la revente. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire. Liste complète des brokers et market makers disponible sur : amundiETF.com. Des frais d'intermédiaires financiers s'appliquent. Amundi Suisse SA est autorisée en Suisse en tant que distributeur de placements collectifs de capitaux. Amundi Suisse SA distribue en Suisse et à partir de la Suisse des placements collectifs de capitaux gérés par Amundi S.A. et /ou Amundi Luxembourg. A ce titre, Amundi Suisse SA informe les investisseurs qu'elle perçoit d'Amundi S.A. et/ou d'Amundi Luxembourg, une rémunération au sens de l'article 34 al. 2bis de l'Ordonnance sur les placements collectifs de capitaux. Cette rémunération peut représenter une partie des commissions de gestion prévues dans le prospectus. Toute information complémentaire sur l'existence, la nature et le mode de calcul de la rémunération perçue par Amundi Suisse SA dans le cadre de son activité de distribution en Suisse ou à partir de la Suisse, peut être fournie sur demande écrite adressée à Amundi Suisse SA 6-8 rue de Candolle 1205 Genève Suisse. La distribution de ce fonds en Suisse vise exclusivement des Investisseurs Qualifiés tels que définis dans la LPCC et son ordonnance d'exécution. Le Fonds n'est pas approuvé par la FINMA en vue d'une distribution à des investisseurs non-qualifiés. Les DICI, prospectus, règlements, rapports annuels et/ou semestriels des Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland) SA, route de Signy 35, 1260 Nyon. Dans le cadre de la distribution en Suisse, le lieu d'exécution et le for se trouvent au siège du représentant. CREDIT AGRICOLE (SUISSE) SA, 4 Quai Général-Guisan, 1204 Genève, agit comme service de paiement des Fonds en Suisse.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.